

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. ANGIDIS				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	13 316 500	FB	FC	13 316 500	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	33 990	FH	FI	33 990	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	13 350 490	FK	FL	13 350 490	
	Production stockée *	CERTIFIES CONFORMES PAR LA PRESIDENCE				FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)	Signé par : David DARBAREL 0B494E7BAB1443F...					18 267
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 945
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 370 702
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 213 294
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(69 842)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	934 820
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	60 072
	Salaires et traitements *					FY	719 148
	Charges sociales (10)					FZ	180 010
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce - dotations aux provisions	HS			GA	95 141
					GB		
					GC		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	3 092
Autres charges (12)					GF	13 135 735	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	234 967	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	
Total des produits financiers (V)					GQ		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR	15 417
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	15 417
Total des charges financières (VI)					GV	(15 417)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	219 551
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S. ANGIDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	53 185	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	13 370 702	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	13 204 336	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	166 366	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	17 791
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 242
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

In Extenso

AUDIT

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney

BP 50241

33028 Bordeaux Cedex

ANGIDIS

Société par actions simplifiée

17 Route de Bourges

18 220 LES AIX D'ANGILLON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2024

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € - 333 485 084 RCS MONT DE MARSAN

Siège social : 8 Allée de la Capère 40 000 Mont-de-Marsan

Société de commissariat aux comptes – Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

In Extenso

AUDIT

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

ANGIDIS

Société par actions simplifiée

17 Route de Bourges
18 220 LES AIX-D'ANGILLON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2024

A l'assemblée générale de la société ANGIDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANGIDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

○ Fonds de commerce :

Le fonds de commerce comptabilisé à l'actif du bilan pour une valeur nette de 1 091 000 euros (soit 43% de son total) fait l'objet d'un test de dépréciation annuel selon les modalités décrites dans la note « PRINCIPE – REGLES ET METHODES COMPTABLES/ Spécificité fonds de commerce » de l'annexe. Ce dernier n'est pas déprécié à la clôture de l'exercice.

Nos travaux ont consisté à :

- Examiner les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ;
- Contrôler la cohérence des hypothèses retenues pour la réalisation de ce test de dépréciation ;
- Valider l'absence de dépréciation de ce fonds de commerce à la clôture ;
- Vérifier que l'annexe donne une information appropriée.

○ Stocks :

La valeur des stocks comptabilisés à l'actif du bilan est déterminée selon la méthode exposée dans la note « PRINCIPE - REGLE ET METHODES COMPTABLES / 3. MODE ET METHODE D'EVALUATION /Stocks et en-cours » de l'annexe.

Les stocks s'élèvent à 600 000€ à la clôture de l'exercice, représentant 24% du total bilan.

Nos travaux ont consisté à :

- Assister à l'inventaire physique des stocks réalisé par la société ;
- Obtenir les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes ;
- Procéder à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont incomplètes dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

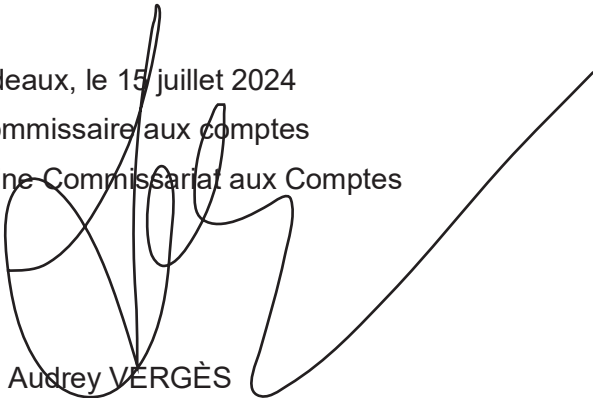
résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 15 juillet 2024

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes



Audrey VERGÈS

14 pages annexées : Bilan, Compte de résultat, annexe

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/01/2024 (12 mois)			31/01/2023 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	1 091 000		1 091 000	1 091 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	142 179	87 385	54 794	69 012
Installations tech., matériel et outillage indus.	197 115	135 661	61 454	54 189
Autres immobilisations corporelles	740 536	534 407	206 129	266 462
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	66 583		66 583	59 629
ACTIF IMMOBILISE	2 237 413	757 453	1 479 961	1 540 292
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	600 113		600 113	530 271
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	38 297	2 500	35 798	41 335
Fournisseurs débiteurs	28 572		28 572	8 084
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	68 860		68 860	137 925
Autres	37 542		37 542	35 456
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	271 014		271 014	233 514
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	12 365		12 365	12 861
ACTIF CIRCULANT	1 056 763	2 500	1 054 263	999 446
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 294 176	759 952	2 534 224	2 539 738

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/01/2024 (12 mois)	31/01/2023 (12 mois)
Capital social ou individuel	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	20 170	17 006
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	290 500	230 381
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	166 366	63 283
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	877 035	710 670
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	267 405	483 521
Découverts, concours bancaires	31 920	36 000
Emprunts et dettes financières diverses	15 000	15 000
Associés	306 244	227 226
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	778 895	866 758
Personnel	100 959	56 002
Organismes sociaux	37 773	47 219
Etat, impôts sur les bénéfices	29 369	8 785
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		153
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	48 315	50 576
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 809	328
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	37 500	37 500
DETTES	1 657 189	1 829 068
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 534 224	2 539 738

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/01/2024 (12 mois)	31/01/2023 (12 mois)
Ventes de marchandises	13 316 500		13 316 500	11 779 807
Production vendue biens				833 960
Production vendue services	33 990		33 990	43 059
Chiffres d'affaires Nets	13 350 490		13 350 490	12 656 826
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			18 267	18 914
Autres produits			1 945	3 825
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			13 370 702	12 679 565
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 213 294	10 693 589
Variation de stock (marchandises)			-69 842	-19 213
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			934 820	897 530
Impôts, taxes et versements assimilés			60 072	58 879
Salaires et traitements			719 148	669 307
Charges sociales			180 010	163 330
Dotations aux amortissements sur immobilisations			95 141	118 196
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				2 976
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			3 092	6 038
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			13 135 735	12 590 631
RESULTAT EXPLOITATION			234 967	88 933
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			15 417	15 101
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			15 417	15 101
RESULTAT FINANCIER			-15 417	-15 101
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			219 551	73 832

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/01/2024 (12 mois)	31/01/2023 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		10 866
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 866
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L		10 866
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	53 185	21 415
TOTAL DES PRODUITS	13 370 702	12 690 430
TOTAL DES CHARGES	13 204 336	12 627 148
R E S U L T A T N E T	166 366	63 283
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 janvier 2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ **Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ **Stocks et en-cours**

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du prix d'achat connu.

➤ **Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ **Engagements en matière de retraite**

Option retenue :

L'entreprise a couvert (partiellement ou totalement) ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurance externe.

Le montant non couvert par le contrat fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges ou d'une mention en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/01/2024 est de 3.30 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales 38 398€.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 091 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 091 000		1 091 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	1 091 000		1 091 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 237 413 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 091 000			1 091 000
Immobilisations corporelles	1 051 974	27 856		1 079 830
Immobilisations financières	59 629	6 954		66 583
TOTAL	2 202 604	34 810		2 237 413

Amortissements et dépréciations d'actif = 757 453 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	662 312	95 141		757 453
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	662 312	95 141		757 453

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce	1 091 000	0	1 091 000	Non amortiss.
Aménagements des constructions	142 179	87 385	54 794	10 ans
Inst.tech.mat.out.industr	197 115	135 661	61 454	de 4 à 7 ans
Installations et aménagements divers	733 280	528 752	204 528	de 4 à 10 ans
Matériel informatique	5 640	5 640	0	3 ans
Matériel de bureau	1 616	15	1 601	7 ans
TOTAL	2 170 830	757 453	1 413 377	

Etat des créances = 252 219 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	66 583		66 583
Actif circulant & charges d'avance	185 636	185 636	
TOTAL	252 219	185 636	66 583

Dépréciations = 2 500 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 976		476		2 500
Comptes financiers					
TOTAL	2 976		476		2 500

Produits à recevoir par postes du bilan = 27 929 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	27 929
Disponibilités	
TOTAL	27 929

Charges constatées d'avance = 12 365 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4000	100.00	400 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4000	100.00	400 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	400 000		247 386	63 283	710 669
Affectation de résultat			63 283	-63 283	
Dividendes					
Résultat de l'exercice				166 366	
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	400 000		310 669	166 366	977 035

Etat des dettes = 1 657 189 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	299 325	209 438	89 887	
Dettes financières diverses	321 244	321 244		
Fournisseurs	778 895	778 895		
Dettes fiscales & sociales	216 416	217 666		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 809	3 809		
Produits constatés d'avance	37 500	37 500		
TOTAL	1 657 189	1 568 552	89 887	

Charges à payer par postes du bilan = 216 759 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	22 761
Fournisseurs	71 690
Dettes fiscales & sociales	122 308
Autres dettes	
TOTAL	216 759

Produits constatés d'avance = 37 500 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 13 350 490 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	13 380 151	10 %
Prestations de services	7 582	0. %
Produits des activités annexes	26 408	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-63 651	-0 %
TOTAL	13 350 490	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ENGAGEMENT HORS BILAN

EMPRUNT :

Emprunt Crédit Agricole : Nantissement FDC

- 03/10/2017 – Capital emprunté : 800K€
- Capital restant dû au 31/01/2024 : 79K€

Emprunt Crédit Agricole : Nantissement FDC

- 03/10/2017 – Capital emprunté : 521K€
- Capital restant dû au 31/01/2024 : 69K€

Emprunt Crédit Agricole : Nantissement FDC

- 27/01/2023 – Capital emprunté : 145K€
- Capital restant dû au 31/01/2024 : 119K€

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 693
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	6 693

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 27 929 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir(409800)	26 883
Produits à recevoir(468700)	1 045
TOTAL	27 929

Charges constatées d'avance = 12 365 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	12 365
TOTAL	12 365

Charges à payer = 216 759 €

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus(458800)	22 761
TOTAL	22 761

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(408100)	71 690
TOTAL	71 690

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés à payer(428200)	54 852
Provisions 13e mois(428300)	4 715
Provision charges sur congés à payer(438200)	12 251
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	3 300
Cet(448610)	7 130
Taxe apprentissage(448620)	689
Taxe grde surface(448655)	39 371
TOTAL	122 308

Produits constatés d'avance = 37 500 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	37 500
TOTAL	37 500

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise :S.A.S. ANGIDIS

Adresse de l'entreprise17, route de Bourges18220 LES AIX-D'ANGILLONDurée de l'exercice précédent *1 | 2 |

Numéro SIRET *8 | 3 | 1 | 0 | 6 | 9 | 7 | 8 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 0 1 2 0 2 4	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	CERTIFIES CONFORMES PAR LA PRESIDENCE
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	1 091 000	AI	1 091 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	Signé par : David DARBARY 0B494E7BAB1443F...
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	142 179	AQ	87 385
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	197 115	AS	135 661
	Autres immobilisations corporelles	AT	740 536	AU	534 407
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	66 583	BI	66 583
	TOTAL (II)	BJ	2 237 413	BK	757 453
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	600 113	BU	600 113
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	38 297	BY	2 500
	Autres créances (3)	BZ	134 974	CA	134 974
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE
Disponibilités		CF	271 014	CG	271 014
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 365	CI	12 365
	TOTAL (III)	CJ	1 056 763	CK	2 500
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 294 176	1A	759 952
					2 534 224

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S. ANGIDIS		Néant	☐ *	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000.....)			DA	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 170	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	290 500	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	166 366	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	877 035	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	299 325	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	321 244	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	778 895	
	Dettes fiscales et sociales			DY	216 416	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	3 809	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	37 500	
TOTAL (IV)			EC	1 657 189		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 534 224		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
			Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 567 302
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	31 920	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



S.A.S. ANGIDIS
Comptes Annuels au 31/01/2024

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

CERTIFIES
CONFORMES PAR
LA
PRESIDENCE

Signé par :

 0B494E7BAB1443F...

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 janvier 2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.



S.A.S. ANGIDIS

Comptes Annuels au 31/01/2024

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du prix d'achat connu.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'entreprise a couvert (partiellement ou totalement) ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurance externe.

Le montant non couvert par le contrat fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges ou d'une mention en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/01/2024 est de 3.30 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales 38 398€.

	S.A.S. ANGIDIS Comptes Annuels au 31/01/2024	
--	---	--

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 091 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 091 000		1 091 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	1 091 000		1 091 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 237 413 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 091 000			1 091 000
Immobilisations corporelles	1 051 974	27 856		1 079 830
Immobilisations financières	59 629	6 954		66 583
TOTAL	2 202 604	34 810		2 237 413

Amortissements et dépréciations d'actif = 757 453 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	662 312	95 141		757 453
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	662 312	95 141		757 453

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce	1 091 000	0	1 091 000	Non amortiss.
Aménagements des constructions	142 179	87 385	54 794	10 ans
Inst.tech.mat.out.industr	197 115	135 661	61 454	de 4 à 7 ans
Installations et aménagements divers	733 280	528 752	204 528	de 4 à 10 ans
Matériel informatique	5 640	5 640	0	3 ans
Matériel de bureau	1 616	15	1 601	7 ans
TOTAL	2 170 830	757 453	1 413 377	

	S.A.S. ANGIDIS Comptes Annuels au 31/01/2024	
--	---	--

Etat des créances = 252 219 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	66 583		66 583
Actif circulant & charges d'avance	185 636	185 636	
TOTAL	252 219	185 636	66 583

Dépréciations = 2 500 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 976		476		2 500
Comptes financiers					
TOTAL	2 976		476		2 500

Produits à recevoir par postes du bilan = 27 929 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	27 929
Disponibilités	
TOTAL	27 929

Charges constatées d'avance = 12 365 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

	S.A.S. ANGIDIS Comptes Annuels au 31/01/2024	
--	---	--

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4000	100.00	400 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4000	100.00	400 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	400 000		247 386	63 283	710 669
Affectation de résultat			63 283	-63283	
Dividendes					
Résultat de l'exercice				166 366	
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	400 000		310 669	166 366	977 035

Etat des dettes = 1 657 189 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	299 325	209 438	89 887	
Dettes financières diverses	321 244	321 244		
Fournisseurs	778 895	778 895		
Dettes fiscales & sociales	216 416	217 666		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 809	3 809		
Produits constatés d'avance	37 500	37 500		
TOTAL	1 657 189	1 568 552	89 887	



S.A.S. ANGIDIS
Comptes Annuels au 31/01/2024

Charges à payer par postes du bilan = 216 759 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	22 761
Fournisseurs	71 690
Dettes fiscales & sociales	122 308
Autres dettes	
TOTAL	216 759

Produits constatés d'avance = 37 500 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



S.A.S. ANGIDIS
Comptes Annuels au 31/01/2024

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 13 350 490 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	13 380 151	10 %
Prestations de services	7 582	0. %
Produits des activités annexes	26 408	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-63 651	-0 %
TOTAL	13 350 490	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



S.A.S. ANGIDIS
Comptes Annuels au 31/01/2024

ENGAGEMENT HORS BILAN

EMPRUNT :

Emprunt Crédit Agricole : Nantissement FDC

- 03/10/2017 – Capital emprunté : 800K€
- Capital restant dû au 31/01/2024 : 79K€

Emprunt Crédit Agricole : Nantissement FDC

- 03/10/2017 – Capital emprunté : 521K€
- Capital restant dû au 31/01/2024 : 69K€

Emprunt Crédit Agricole : Nantissement FDC

- 27/01/2023 – Capital emprunté : 145K€
- Capital restant dû au 31/01/2024 : 119K€

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 693
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	6 693



S.A.S. ANGIDIS
Comptes Annuels au 31/01/2024

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 27 929 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir(409800)	26 883
Produits à recevoir(468700)	1 045
TOTAL	27 929

Charges constatées d'avance = 12 365 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	12 365
TOTAL	12 365

Charges à payer = 216 759 €

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus(458800)	22 761
TOTAL	22 761

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(408100)	71 690
TOTAL	71 690

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés à payer(428200)	54 852
Provisions 13e mois(428300)	4 715
Provision charges sur congés à payer(438200)	12 251
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	3 300
Cet(448610)	7 130
Taxe apprentissage(448620)	689
Taxe grde surface(448655)	39 371
TOTAL	122 308